

# MON ÉCOLE, MA RÉUSSITE

Ecole Decroly  
SAINT-MANDÉ JANVIER 2015

## Un établissement unique et public



Derrière l'école Decroly se cachent une école maternelle (75 élèves), une école élémentaire (150 élèves) et un collège (140 élèves). C'est donc au total 365 élèves, dont certains en situation de handicap, qui fréquentent cet établissement unique au monde.

Créée en 1945 et installée depuis 1952 avenue Daumesnil à Saint-Mandé, l'école Decroly propose une pédagogie spécifique reconnue par l'Éducation nationale et, en la matière, elle est la seule existante qui ne soit pas privée ! Basé sur des principes élaborés par le médecin, psychologue et pédagogue Ovide Decroly (1871-1932), l'enseignement dispensé dans cet établissement considère le centre d'intérêt comme un guide, ne hiérarchise pas les disciplines et met en avant l'importance de l'environnement. Il développe l'autonomie de l'enfant et le responsabilise en le laissant être acteur de ses apprentissages. Autre caractéristique, la communauté scolaire et les parents, pour la plupart membres de « l'Association des Amis de l'École Decroly », sont particulièrement investis dans la vie de l'établissement.

La scolarisation dans cette école se fait sur demande des familles et n'est accessible qu'aux Val-de-Marnais. Ce groupe scolaire est, en effet, entièrement géré par le Département depuis qu'il lui a été cédé par la ville de Paris en 2003. Mais l'implication départementale remonte au-delà : celui-ci avait déjà, depuis 1980, pris à sa charge des travaux de rénovation et d'entretien.

### « INVESTIR POUR LA JEUNESSE »



**CHRISTIAN FAVIER**  
SÉNATEUR  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE

La rénovation de l'école Decroly correspond à une forte reconnaissance par le Département de la pédagogie Ovide Decroly. Ce groupe scolaire accueille 365 élèves en maternelle, en école élémentaire et au collège.

L'une de ses particularités est d'être gérée par le Département dans sa totalité alors que notre compétence ne porte habituellement que sur les collèges. La charge de la réhabilitation est totalement assurée par le Département, sans aucune contribution de l'État ou des villes.

Nous souhaitons que ce projet, qui prend en compte l'environnement urbain dans lequel il est implanté, puisse aboutir au plus vite pour le plus grand plaisir de la communauté scolaire.



# UNE NOUVELLE VIE POUR L'É

## Une rénovation nécessaire

De nombreux travaux d'entretien ont été entrepris depuis 1980, sans pouvoir pour autant enrayer le vieillissement des bâtiments. Parallèlement, le nombre d'élèves accueillis n'a eu de cesse de grandir. Deux constats qui rendaient indispensable une rénovation d'envergure.

Le terrain occupé par l'école compte à l'heure actuelle un hôtel particulier avec ses deux dépendances, mais également quatre bâtiments de type préfabriqués et trois petites constructions. Ces locaux, qui manquent de confort et ne répondent pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, n'ont pas été pensés pour accueillir le nombre d'élèves aujourd'hui présents à Decroly et dont certains sont en situation de handicap. L'ensemble des équipements représente au total 2055 m<sup>2</sup>, soit la moitié de la surface habituellement impartie à un établissement recevant le même nombre d'élèves. Un espace trop petit donc, voire dysfonctionnel. La restauration scolaire, par exemple, du fait de sa taille, implique aujourd'hui cinq services différents, alors même que les élèves les plus jeunes sont contraints de déjeuner dans leurs classes.

En parallèle, une étude réalisée sur les arbres de l'école, éléments à part entière de son identité, a révélé le mauvais état sanitaire de plusieurs d'entre eux. Afin de prévenir tout risque de chute de bois mort, ces arbres devront être abattus à court ou à moyen terme.

Pour faire face à ces différents enjeux, un travail de concertation a été mené entre la communauté scolaire, la Direction Académique, la Ville de Saint-Mandé, les Architectes des Bâtiments de France et le Conseil général du Val-de-Marne. Résultat : une décision ferme de rénover l'école et l'émergence d'un projet adapté aux besoins et aux contraintes.



Une partie de l'école fonctionne aujourd'hui dans des bâtiments préfabriqués.



## Une architecture pensée pour s'intégrer au quartier

L'école Decroly est située à la limite du bois de Vincennes et à portée d'une maison et d'une serre inscrites au titre des monuments historiques, 37 avenue Daumesnil. Une situation exceptionnelle qui a conditionné le projet de rénovation.

Dès le démarrage, l'agrandissement de cette école a été l'objet d'échanges réguliers avec les Architectes des Bâtiments de France, garants d'un respect de l'identité du quartier. Ces derniers ont guidé la conception vers un projet résolument contemporain, sans pastiche, aujourd'hui validé.

Une analyse fine du site a été réalisée pour que la nouvelle construction s'inscrive dans le paysage de manière harmonieuse. Elle respecte le gabarit des immeubles voisins et côtoie « avec politesse » l'hôtel particulier. La mise en place de terrasses, du patio et de brise-soleil permettra de décomposer le bâtiment en plusieurs volumes, en séquences, afin d'éviter un aspect extérieur trop imposant et arrogant. En référence à la brique très présente à Saint-Mandé, le choix a été fait d'utiliser comme matériaux pour les façades une brique claire et lisse. De même, la construction d'appuis saillants de bandeaux fera écho aux constructions existantes sans les imiter de façon « caricaturale ».

## Une école construite ensemble

**MICHEL LEVI,**  
PARENT D'ÉLÈVE

Vis-à-vis de ce projet, nous avons tous, en tant que parents d'élèves, les mêmes attentes : que nos enfants puissent être accueillis dans un bâtiment digne de ce nom, beau et adapté à la pédagogie de l'école.

Le projet a été élaboré de façon assez intéressante ; plusieurs d'entre nous ont été impliqués en amont avec la communauté éducative et l'architecte du Conseil général, dans le cadre d'une commission de reconstruction de l'école. Cela nous a permis de nous approprier dès à présent le futur bâtiment.



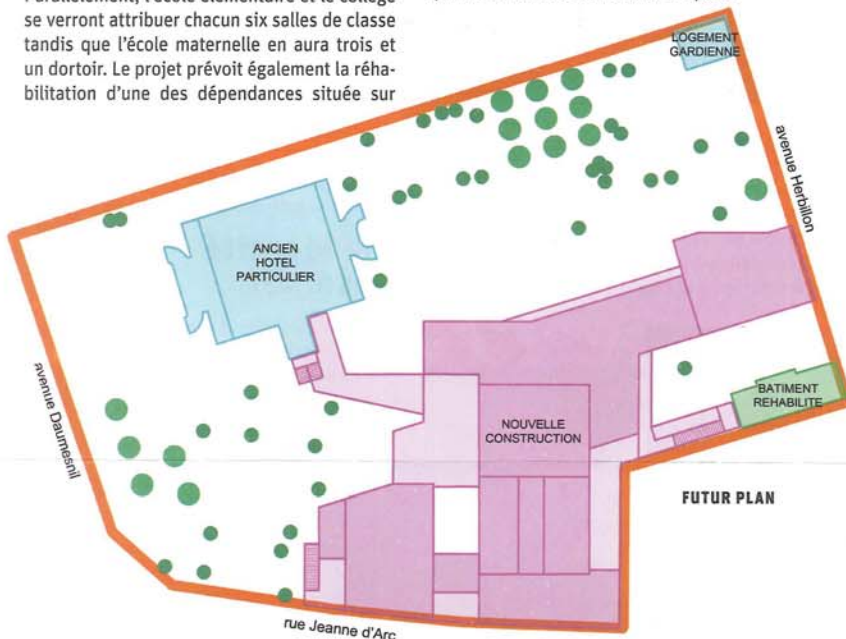


# ÉCOLE DECROLY

## Des locaux fonctionnels et de la place !

Le Département entend assurer aux élèves et aux équipes pédagogiques des conditions de travail à la hauteur de leurs ambitions. Pour garantir à l'école Decroly cet accueil, un bâtiment neuf va être construit, en lieu et place de ceux préfabriqués et des petites constructions. Ce nouveau bâtiment accueillera un pôle d'administration, une salle d'arts plastiques, une salle de sciences, une salle de sport et un restaurant scolaire avec une cuisine et deux réfectoires. Des locaux au service de la maternelle comme de l'école primaire et du collège. Parallèlement, l'école élémentaire et le collège se verront attribuer chacun six salles de classe tandis que l'école maternelle en aura trois et un dortoir. Le projet prévoit également la réhabilitation d'une des dépendances située sur

l'avenue Herbillon, qui accueillera notamment un « atelier » d'activités manuelles. Concernant l'ancien hôtel particulier, celui-ci sera conservé. Le projet prévoit que son ascenseur soit remis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. A cette occasion, l'hôtel sera également relié au nouveau bâtiment par une passerelle. Une réhabilitation sera programmée dans un second temps. Enfin, une place de stationnement accessible aux personnes à mobilité réduite sera créée, seule modification prévue en termes de stationnement. Dans le cadre de toutes ces opérations, la Ville a sollicité auprès de la RATP le déplacement de l'arrêt de bus, une question qui reste à l'heure actuelle en suspens.



## CHIFFRES CLÉS

**1187 M<sup>2</sup>** DE SURFACE EN PLUS

**15** NOUVELLES SALLES DE CLASSE

**1** RESTAURANT SCOLAIRE AVEC **2** SALLES

**15** ARBRES ABATTUS, **15** ARBRES REPLANTÉS

**7 200 000 € TTC** INVESTIS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE



## Une école en adéquation avec nos besoins

**MME DELAHAYE,**  
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Grâce à une concertation entre notre équipe et celle du Conseil général, les vœux des enseignants ont pu être intégrés dans le cadre fixé par les contraintes techniques. Notre école mélange maternelle, primaire et collège; le futur bâtiment va nous offrir à la fois des locaux propres à chaque classe, et d'autres partagés, pour que nous puissions organiser facilement des activités communes aux petits et grands. C'était un élément important pour nous. Nous allons aussi avoir plus de surface, mais sans pour autant diminuer la cour. De même, sont très attendues la salle polyvalente et la nouvelle salle de restauration qui va complètement transformer la pause du midi pour les élèves.



La brique, un élément fort dans l'architecture du quartier



Le futur bâtiment, vue de la cour



Rue Jeanne d'Arc, la nouvelle construction ne dépassera pas les immeubles existants.



# UN MAÎTRE-MOT : LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



S'il tient compte de l'identité architecturale de la ville, le projet a aussi été pensé pour être construit sans perturber la nature présente. Comme tous les bâtiments que le Département construit aujourd'hui, celui de l'école Decroly s'intègre dans une démarche environnementale.

La nouvelle construction sera un bâtiment basse-consommation avec des ouvertures généreuses sur l'extérieur modulées par des brise-soleil, qui permettront à la fois un confort visuel et une meilleure gestion de la température.

Aucun sous-sol ne sera construit pour éviter un terrassement profond qui risquerait de mettre à mal l'environnement boisé de l'école. Au contraire, ce dernier sera mis en valeur par la démolition du mur rue Jeanne d'Arc. Seul un pilier de pierre sera conservé et intégré dans la nouvelle clôture. Celle-ci mettra en avant, depuis la rue, la végétation dense qui existe à l'intérieur de l'école : un choix qui « prolongera »

le Bois de Vincennes jusque dans la ville ! Les toitures du bâtiment seront aussi végétalisées pour accentuer la présence de la nature.

Enfin, les travaux nécessiteront l'abattage de 15 arbres pour des raisons techniques et sanitaires, certains s'étant révélés en mauvais état suite à une étude. Mais pour chaque arbre abattu, un arbre sera replanté, notamment du côté de l'avenue Daumesnil. Ces nouvelles plantations permettront de re-densifier l'aspect paysager à l'entrée de la ville.



**PATRICK BEAUDOUIN**

MAIRE DE SAINT-MANDÉ

## Une identité préservée



Saint-Mandé se félicite que le Conseil général ait respecté le Plan local d'urbanisme pour le projet de rénovation de l'École Decroly. Il permettra aux enfants de s'épanouir dans des bâtiments sécurisés, plus harmonieux que les vieux préfabriqués. Ce projet, respectueux de l'environnement, préservera l'identité paysagère du site. L'architecture et les matériaux retenus s'inspirent de ceux existants dans le quartier et apporteront une touche de modernité validée par les Architectes des Bâtiments de France.



Les toits du nouveau bâtiment seront végétalisés.

## Une information sur le projet ?

Ce projet de construction a été présenté lors d'une réunion publique le 2 décembre dernier, à la mairie de Saint-Mandé, en présence d'une vingtaine de personnes. Elus et techniciens ont répondu à cette occasion aux différentes questions que pouvaient avoir les riverains : stationnement, respect des arbres, prise en compte de la vue... Une information sera organisée tout au long du chantier. Pour toute question, un numéro de téléphone est à disposition : 01 43 99 81 51.



## Offrir des locaux accueillants



**ALAIN DESMAREST**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES COLLÈGES ET DE L'ACTION POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le projet de réhabilitation de l'école Decroly s'inscrit dans le cadre de nos investissements pour maintenir en bon état le patrimoine départemental. C'est l'occasion d'offrir aux enfants et aux enseignants des locaux rénovés, accueillants et adaptés à la pédagogie Decroly, particularité val-de-marnaise que nous soutenons. Situé en bordure du bois de Vincennes, ce projet est parfaitement adapté à l'environnement privilégié dans lequel il s'insère avec une certaine douceur.



## Calendrier

**Mai 2015** : Choix des entreprises

**1<sup>er</sup> juillet 2015** : Démarrage des travaux

**Juillet/Août 2015** : Démolition et installation des bâtiments provisoires destinés à accueillir la communauté scolaire pendant la durée du chantier

**De septembre 2015 à janvier 2017** : construction du bâtiment neuf et réhabilitation du petit bâtiment avenue Herbillon

**Février 2017** : Emménagement de la communauté scolaire dans le nouveau bâtiment et suppression de la majeure partie des bâtiments provisoires

**Février à avril 2017** : Travaux d'ascenseur dans l'ancien hôtel particulier, pose de la passerelle entre l'hôtel particulier et le nouveau bâtiment, démolition du dernier bâtiment préfabriqué, suppression des derniers bâtiments provisoires

**Mai 2017** : Livraison complète de l'opération